

L'Hebdomadaire du réseau des Missions Locales

●● Actualités

Semaine du 1^{er} au
7 avril 2013

En une / page 2

- **Rencontre des Présidents d'ARML : insertion et formation des jeunes en emploi d'avenir dans l'économie sociale et solidaire**
- **Départ de Thierry Repentin, ministre délégué à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage**

Pages 2/3

- **"L'accompagnement et les trajectoires d'insertion des jeunes bénéficiaires d'un contrat dans la vie sociale"**

Page 4

- **Du côté des Missions Locales**
- **RAPPEL : lancement de l'enquête Missions Locales "effectifs des structures 2012"**
- **L'UNML vous représente**
- **Offre d'emploi**
- **30 ans des Missions Locales**

**Retrouvez-nous
aussi sur Facebook**

INFO HEBDO édité par l'UNML
61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 Toulouse
Tél. : 05 34 42 23 00 - Fax : 05 61 47 21 07
accueil@unml.info - www.unml.info

Directeur de la publication :
Jean-Patrick Gille

Comité de Rédaction :
Sophie Buquet-Renollaud, Annie Capiaux,
Patricia Martin, Serge Kroichvili.

Création - conception - rédaction :
Audrey Lemaire

Collaboration à ce numéro :
Mission Locale Lozère

Distribution par mail :
com@unml.info

Rencontre des Présidents d'ARML : insertion et formation des jeunes en emploi d'avenir dans l'Économie sociale et solidaire

La réussite du programme des emplois d'avenir repose en grande partie sur la forte mobilisation des employeurs et sur le développement de la formation des jeunes, adaptée aux besoins et aux projets des jeunes comme des employeurs.

Les activités de l'Économie sociale et solidaire représentent un gisement d'emplois pour l'insertion des jeunes, avec des besoins importants de main d'œuvre dans les 10 prochaines années, avec une pyramide des âges vieillissante : 27 % des salariés ont plus de 50 ans et 608 000 départs en retraite sont prévus d'ici 2020.

De plus, les besoins liés à la dépendance vont aboutir à la création de 400 000 emplois dans les années à venir. A ces besoins de renouvellement de main d'œuvre, s'ajoute une pénurie de main d'œuvre qualifiée, dans certains secteurs d'activités.

C'est pour prendre en compte ces enjeux que l'UNML a structuré un partenariat avec l'Usgeres et Uniformation, pour développer en région et sur les territoires, la coopération des missions locales avec ces deux partenaires incontournables de la réussite des emplois d'avenir.

Cette démarche volontariste de coopération a été présentée lors d'une rencontre avec la participation d'une part des Présidente(s) d'ARML ou d'URML, d'autre part, les représentants de l'Usgeres et enfin les responsables nationaux et les délégations interrégionales d'Uniformation.

Cette rencontre qui s'est tenue le 26 mars dernier, a eu pour objectifs de favoriser une meilleure interconnaissance entre les partenaires et d'échan-



ger sur les conditions favorables au développement de la coopération entre les réseaux en régions, pour rapprocher les projets des jeunes et les besoins de compétences des employeurs de l'économie sociale et solidaire.

La coopération prévue par le protocole entre l'UNML et l'Usgeres répond à plusieurs objectifs afin de :

- mettre en dynamique les associations régionales des missions locales et les délégations régionales de l'Usgeres autour de l'attractivité du secteur, des besoins des employeurs et de

Départ de Thierry Repentin, ministre délégué à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage

Thierry Repentin ministre délégué à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage a été nommé ministre délégué aux Affaires européennes le 20 mars dernier. La compétence 'formation professionnelle et apprentissage' qui lui était dévolue est dorénavant directement assurée par Michel Sapin qui détenait déjà cette compétence dans son portefeuille depuis son entrée au gouvernement. Cette nouvelle organisation relève d'une volonté d'avoir "un dispositif gouvernemental plus resserré" et devrait être pérenne.

l'accompagnement des relations jeunes/employeurs dans une logique de sécurisation des parcours professionnels,

- mieux faire connaître les métiers et les perspectives de carrière dans l'ESS,
- améliorer le processus d'intermédiation entre le jeune, l'employeur et la Mission Locale.

Pour illustrer cette coopération entre les Missions Locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, l'ARML et la délégation de l'Usgeres de Haute-Normandie sont venues présenter les travaux menés en commun pour développer la concertation dans le cadre de la mise en œuvre des emplois d'avenir et la mobilisation des réseaux autour de ces contrats.



Les responsables d'Uniformation ont présenté l'action menée par l'OPCA de notre branche, en matière d'information et de soutien des acteurs, d'une part, et d'accompagnement financier de la formation et du tutorat des jeunes recrutés dans le cadre des emplois d'avenir. L'OPCA de l'économie sociale va mobiliser plus de 70 millions d'euros pour le développement de la formation des jeunes en emplois d'avenir, dont 27 millions sur ses fonds propres et 40 millions sollicités auprès du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.

Uniformation développe une offre de services et de formation au bénéfice des employeurs, pour les accompagner dans la mise en place la fonction tutorale, de la formation des tuteurs, de l'accompagnement tutoré et du tutorat externe.

Une campagne de communication est en cours auprès des 47 000 adhérents d'Uniformation, des 450 Missions Locales et des ARML. Un site dédié sera mis en ligne en avril 2013 par Uniformation, avec toutes les informations utiles aux Missions Locales et aux employeurs de l'économie sociale et solidaire, avec par exemple un calculateur dédié aux employeurs, des fiches métiers, des parcours de formation possibles, des offres de formation territoriales mobilisables.

Ces parcours possibles ont été élaborés sur la base des 39 emplois multibranches repérés par Uniformation, dont 13 emplois prioritaires susceptibles d'être ouverts aux titulaires d'emplois d'avenir.

La collaboration étroite entre les Missions Locales et les délégations interrégionales d'Uniformation est un élément essentiel de la réussite des parcours de formation des jeunes en emplois d'avenir. Plus l'OPCA sera mobilisé tôt, mieux les moyens de financement de la formation pourront être mobilisés, avec un soutien à l'ingénierie de la formation.

Pour plus d'infos : retrouvez [ici](#) tous les documents distribués lors de la rencontre dont les contact des délégations Uniformation en région.

●● Études

"L'accompagnement et les trajectoires d'insertion des jeunes bénéficiaires d'un contrat dans la vie sociale" : 1^{ère} rencontre chercheurs-acteurs de la Chaire ESS de Paris Est

La Chaire d'Économie Sociale et Solidaire de l'Université Paris-Est Marne la Vallée, en partenariat avec l'Atelier et Alternatives Economiques, a organisé sa première rencontre Chercheurs-Acteurs 2013. Ces dernières visent à permettre à des chercheurs de confronter leur travail avec le point de vue d'acteurs concernés par le thème de la recherche, et de créer autour de la problématique et/ou des résultats un échange.

Le 19 mars dernier, la rencontre portait sur "L'accompagnement et les trajectoires d'insertion des jeunes bénéficiaires d'un contrat dans la vie sociale", suite à la publication d'une étude de Bernard Gomel, Sabina Issehnane et François Legendre¹.

"A l'heure de la mobilisation nationale contre le chômage des jeunes, en particulier celui massif des jeunes non ou peu qualifiés, dans le cadre de la mise en œuvre des emplois d'avenir, il est opportun de tirer les leçons d'une étude réalisée sur l'accompagnement des jeunes dans les missions locales, particulièrement lorsqu'ils sont peu qualifiés. En effet, les difficultés mais aussi

les impacts positifs de l'accompagnement des jeunes en Civis (contrat d'insertion dans la vie sociale) que révèle cette étude apportent des éclairages utiles sur les défis à relever pour une meilleure insertion des jeunes non qualifiés" expliquent en préambule les auteurs de l'étude.

Une recherche menée à partir de Parcours 3

L'étude réalisée sur l'accompagnement des jeunes en Civis, notamment sur leur accompagnement renforcé, a utilisé les données de gestion de Parcours 3 en les transformant en données de panel afin de pouvoir mobiliser des techniques statistiques adaptées. En effet, un faux paradoxe a fait apparaître que plus le jeune est accompagné, en bénéficiant d'un plus grand nombre d'entretiens individuels, moins bonne est son insertion professionnelle."A en rester aux données brutes, on en conclut donc que l'accompagnement plus intense est contre-productif puisque ses résultats en terme d'insertion professionnelle sont moins satisfaisants que ceux associés à l'accompagnement de base".

Or, les jeunes les plus accompagnés étant les plus éloignés de l'emploi, leur insertion professionnelle est plus longue. Les auteurs ont donc du prendre en compte l'hétérogénéité des jeunes.

Succès et difficultés de l'accompagnement des jeunes

Une fois l'hétérogénéité des jeunes prise en compte, les résultats ont clairement établi que l'intensité de l'accompagnement a un effet positif sur l'insertion professionnelle du jeune, et d'autant plus positif que l'accompagnement est intensif.

Par ailleurs, leur degré initial d'insertion et l'inertie de leur situation, jouent chacun un rôle dans leur plus ou moins grande facilité d'insertion.

Avec une dernière sophistication de leur modèle, les auteurs pu démontrer que *"la crise a eu dès le troisième trimestre 2008 un impact négatif sur l'insertion des jeunes de l'ordre de 4% qu'un accompagnement intensif de l'ordre de trois entretiens lors du précédent trimestre aurait pu contrebalancer, puisque son effet positif sur l'insertion est de l'ordre de 4,6%."*

Enfin, le modèle permet d'établir les facteurs les plus handicapant pour l'insertion professionnelle des jeunes :

- le faible niveau de formation initiale est un facteur particulièrement négatif.
- les jeunes femmes qui ont la charge d'enfants ou qui vivent en couple ont une insertion rendue plus difficile.
- l'hébergement précaire handicape très fortement l'insertion des jeunes alors que les problèmes de mobilité n'exercent qu'un rôle secondaire.

En conclusion les auteurs soulignent qu'*"en assurant un salaire et une formation aux jeunes non ou peu qualifiés, les emplois d'avenir forcent les verrous de l'insertion que notre société met pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Il n'est pas sûr que les associations aient les épaules assez solides pour en supporter la charge, y compris avec 75% du salaire des contrats d'avenir socialisé."*

L'efficacité de l'accompagnement des Missions Locales est à nouveau démontrée dans cette étude, basée sur l'exploitation des données de l'Entrepôt National Parcours 3, rendue possible grâce à la Dares qui a permis aux chercheurs d'y avoir accès.

L'UNML souhaite que l'ensemble des acteurs du réseau puisse accéder directement à ces données pour mieux observer les besoins des jeunes, d'une part et pour valoriser les actions des Missions Locales auprès de ceux-ci, d'autre part.

L'enjeu de notre système d'informations est, en effet, de mobiliser ces données comme un outil de veille, d'analyse et d'alerte des pouvoirs publics sur l'évolution des situations des jeunes que le réseau accompagne.

¹ Bernard Gomet - Centre d'études de l'emploi (CEE)
Sabina Issehnane - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
François Legendre - Université Paris-Est Créteil (UPEC)

La modélisation de l'étude

L'étude couvre la période du premier trimestre 2005 au troisième trimestre 2008 au cours de laquelle plus de 500 000 trajectoires individuelles au total ont été suivies, informées de manière trimestrielle par près de 3 millions d'observations.

Dans Parcours 3, les situations individuelles sont décrites à l'aide d'une nomenclature très détaillée que l'étude ramène, selon une convention déjà établie, à seulement six degrés d'insertion professionnelle. D'autre part, l'étude mesure l'intensité de l'accompagnement en tenant compte du nombre d'entretiens dont le jeune a bénéficié lors du trimestre précédent. Le tableau ci-dessous récapitule les 6 degrés de l'insertion professionnelle et les 5 niveaux de l'intensité de l'accompagnement, avec l'idée de tester si un accompagnement plus intense favorise l'insertion professionnelle du jeune.

Degré d'insertion professionnelle	%	Niveau de l'intensité de l'accompagnement	%
Inactivité (hors formation)	2,5	Aucun entretien en t-1	29
Chômage	39	Un entretien en t-1	22
Formation	22	Deux entretiens en t-1	17
Contrat aidé ou alternance	7,2	Trois entretiens en t-1	12
Emploi précaire	16	Quatre entretiens et plus en t-1	20
Emploi durable	14		
Total	100		100

Dès lors que la modélisation ne tient pas compte des différences existantes entre les jeunes les plus suivis et ceux les moins suivis, l'étude économétrique confirme l'artefact statistique selon lequel plus un jeune est accompagné moins il s'insère dans la vie professionnelle. L'étude a donc pris en compte l'hétérogénéité entre les jeunes suivis en Civis.

L'étude choisit de capter les différences interindividuelles en privilégiant deux canaux: le degré initial d'insertion du jeune et le degré d'insertion au trimestre précédent. Le premier estime que l'accompagnement d'un jeune entré en Civis en situation de chômage n'est pas la même chose que l'accompagnement d'un jeune entré en Civis en emploi précaire. La distance plus courte à l'emploi du second fait qu'un accompagnement allégé de ce dernier pourra produire une meilleure insertion que celle du premier bénéficiaire pourtant d'un accompagnement plus intensif.

Le second canal est encore plus important pour mesurer les différences entre les jeunes. Il traduit la très grande inertie de la distance à l'emploi d'un jeune au cours de son accompagnement. Le modèle "préféré" des auteurs, modèle autorégressif calé en outre sur le degré initial d'insertion, tient compte de ces deux sources de différence entre les jeunes pour tester l'effet de l'intensité de l'accompagnement sur leur insertion.

●● Du côté des Missions Locales

Partenariat entre la Mission Locale Lozère et Voisine 48 : favoriser la mobilité des jeunes

Le 18 mars dernier, Francis Courtes, président de la Mission Locale Lozère et Evelyne Boukera, présidente de l'association Voisine 48, ont signé une convention de partenariat pour favoriser, grâce au covoiturage, la mobilité des jeunes qu'ils soient en emploi ou à la recherche d'un emploi ou inscrits dans un cursus de formation.



Les deux associations s'engagent également à communiquer sur ce partenariat via leurs sites respectifs.

Cette action complètera utilement les aides à la mobilité gérées par la Mission Locale Lozère et financées par l'État ou le département (aide au financement du permis de conduire, aides financières aux déplacements individuels ou collectifs, etc) ainsi que les collaborations dans le cadre du dispositif de mobilité avec les associations ALOES et Quoi de 9.

De fait, certains jeunes ont spontanément mis en pratique le covoiturage et en particulier des jeunes qui fréquentent les mêmes organismes de formation. Cette collaboration entre les deux associations vise donc à encourager et faciliter ces pratiques de covoiturage et de solidarité par rapport aux déplacements.

Ainsi, la Mission Locale Lozère mettra à disposition dans ses locaux des outils fournis par Voisine 48: des informations pratiques, sous forme de flyers ou d'affiches, sur le covoiturage et sur le logiciel de covoiturage de Voisine 48 ainsi qu'un tableau manuel permettant aux usagers qui le souhaitent de proposer ou rechercher un trajet en covoiturage.

Source : site de la Mission Locale

Zoom sur Voisine 48

VOISINE est une association de covoiturage. Son but associatif est de mettre en relation ses adhérents en vue de déployer le covoiturage sur le département de la Lozère. Les objectifs de l'association s'inscrivent dans une démarche éco-responsable dont les bénéfices attendus seront à la fois économiques (baisse des coûts imputés aux transports par 2, 3 voire 4 sur le trajet domicile/travail), sociaux (amélioration des conditions de travail et du dialogue social, tissage d'un lien social dans les communes et les quartiers, lutte contre l'inégalité face à la mobilité et au travail) et environnementaux (limitation des nuisances sonores, des gaz à effet de serre, réduction de la demande énergétique, réduction des besoins en espace de stationnement).

RAPPEL : lancement de l'enquête Missions Locales "effectifs des structures 2012"

Il y a quelques jours, les Missions Locales ont reçu un courrier de Jean-Patrick Gille, Président de l'UNML, les invitant à remplir un questionnaire sur les effectifs des structures en 2012.

Le recueil de ces données significatives permet de donner une approche précise de la situation de l'emploi et des qualifications dans la branche.

En 2011, 80% des structures avaient répondu. En 2013, nous vous proposons une courte enquête en ligne, sur les données 2012 (DADS remplies début 2013), avec un questionnaire pré rempli pour vos coordonnées.

MERCI D'Y RÉPONDRE AVANT LE 19 AVRIL 2013.

Elle est accessible à l'adresse suivante : <http://www.modalisa.com/obsmlpaio/ml.html>

●● L'UNML vous représente

Représentation du réseau

3 avril

Rendez-vous avec L'agence du Service Civique sur le décrochage scolaire

5 avril

Rendez-vous avec l'Association Nationale des Groupements de Créateurs

Rendez-vous avec UNIFAF (OPCA - Fonds d'assurance formation des entreprises de la branche sanitaire, médico-sociale et sociale)

●● Offre d'emploi

Disponible ici

Mission locale d'Argenteuil Bezons (95)

Merci d'adresser, CV et une lettre de candidature manuscrite à :

Monsieur le Président
Mission Locale d'Argenteuil Bezons
4 rue Notre Dame
95100 Argenteuil

●● 30 ans ...

Comme chaque semaine, nous vous proposons de retrouver une vidéo des 30 ans des Missions Locales à Lille.



Cette semaine, découvrez la Conférence de Saül Karz [ici](#).